Conseil communal d'Ecublens du 26 juin 2014

VŒU - Ecublens solidaire

Monsieur le président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Il y a plus de onze ans, le 14 avril 2003, le canton de Vaud se dotait d'une toute nouvelle Constitution, avec en son article 71, une disposition stipulant que, je cite,

« L'Etat et les communes collaborent avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement, et à la promotion du commerce équitable. »

Depuis lors, l'Etat comme un nombre croissant de communes vaudoises s'est engagé mieux encore sur la voie de la solidarité internationale. Les communes sont aujourd'hui une quarantaine déjà, réparties dans tout le canton. Verre à moitié vide ou à moitié plein ? C'est selon. Mais cela montre en tout cas qu'il existe une belle marge de progression, si l'on songe aux plus de 300 communes que compte notre canton.

Ecublens n'est pas en reste, puisque notre ville verse une contribution augmentée à 6'000 francs depuis deux ans, dont je remercie tant la Municipalité que le Conseil, qui l'approuve au travers du budget.

Je souhaiterais toutefois vous proposer que notre commune rejoigne ces collectivités vaudoises, qui, à l'exemple de la commune d'Yverdon-les-Bains, attribue deux francs par habitants à des projets dans les pays du Sud.

Il ne s'agit pas là, j'en profite de le dire, d'aide humanitaire, pour venir en aide lors en catastrophes naturelles par exemple, comme lors du typhon qui a ravagé les Philippines l'an dernier ou les Balkans inondées il y a un mois.

Non, nous parlons là d'une aide à des projets sur la durée, qui permettent à des hommes et à des femmes de s'en sortir, de vivre là où ils sont nés, sans avoir à tenter, par tous les moyens, de sauter dans la première pirogue venue pour tenter de débarquer à Lampedusa, Malte, ou ailleurs le long du littoral méditerranéen...

La commune d'Yverdon-les-Bains donne ainsi 2 francs par habitant à des projets qui donnent leurs chances à des jeunes, en Jordanie, au Salvador, au Tibet.

On pourrait aussi citer la commune de Morges qui appuie des projets au Burkina Faso, ou encore celles de Cugy, Lutry, Crissier, Echandens, Bercher, Cossonay-Ville, Le Chenit, Attalens, Blonay, Yvonand, etc. qui toutes ont franchi le pas.

Deux francs par habitante et habitant de la commune, cela peut paraître beaucoup ou peu, cela permet en tout cas de démarrer une belle aventure hhumaine et solidaire, tout

en bénéficiant des garde-fous nécessaires pour que l'argent soit réellement utilisé pour donner un coup de pouce ponctuel, à des personnes qui en ont besoin pour s'en sortir.

C'est exactement là le rôle que joue la FEDEVACO, la Fédération vaudoise de coopération, qui regroupe une quarantaine d'associations de développement actives dans le canton de Vaud, dans des domaines très divers et propose leurs projets, après les avoir examinés sous toutes les coutures, aux communes et au canton.

La FEDEVACO met ainsi les compétences de ses experts au service des communes, pour que les projets qu'elles soutiennent soient pertinents, efficaces, et que l'argent des contribuables soit utilisé à bon escient.

Il n'est pas évident en effet pour une collectivité de s'investir dans un domaine qu'elle maitrise mal, de piloter des initiatives à des milliers de kilomètres.

En plus, en collaborant avec la FEDEVACO, chaque contribution communale voit sa mise complétée par la Confédération, qui donne un franc là où le canton ou une commune donne 2 francs.

Ce qui permettra à notre participation communale, même modeste, de voir ses effets multipliés, au niveau d'une village, d'une communauté, d'une région...

C'est pourquoi je vous propose, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, par l'intermédiaire de ce voeu, d'inviter la Municipalité à étudier l'opportunité de mieux soutenir les efforts des associations affiliées à la Fédération vaudoise de coopération et d'y contribuer d'ici 2017 par un montant de deux francs par habitant.

Je vous remercie.

Pierre Zwahlen Ecublens, le 26 juin 2014